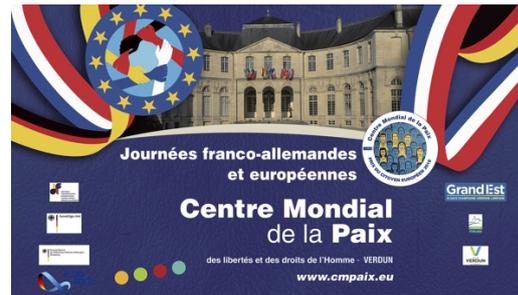




Semaine exceptionnelle franco-allemande et européenne

Centre Mondial de la Paix,
des libertés et des droits de l'Homme
12 au 16 octobre 2020



Du 12 au 16 octobre 2020, le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme organise une semaine exceptionnelle franco-allemande et européenne accessible à tous (<http://cmpaix.eu/fr/semaine-franco-allemande-2020/>)

Semaine Exceptionnelle car elle s'inscrit dans le cadre de la **Co-Présidence d'honneur** du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme par **Messieurs Bruno LE MAIRE et Martin SCHULZ**, qui participeront aux échanges.

Semaine Exceptionnelle car elle permettra d'aborder de **nombreuses thématiques** sous le **prisme des relations franco-allemandes et européennes**.

Semaine Exceptionnelle car de hautes personnalités et experts participent aux échanges :

Lundi 12 octobre	Relations franco-allemandes et européennes	Martin SCHULZ et Bruno LE MAIRE
Mardi 13 octobre	Terrorisme et vivre ensemble	Bernard CAZENEUVE
Jeudi 15 octobre	Gastronomie, influence et rayonnement international	Guillaume GOMEZ Christelle BRUA Yves DOUTRIAUX
Vendredi 16 octobre	Nouveaux enjeux sociétaux : l'égalité hommes/femmes, les nouvelles technologie	Léo CURE Caroline LAMBOLEY

Semaine exceptionnelle car **accessible en live** à tous partout, librement : Afin de garantir des conditions sanitaires conformes à la crise COVID, le nombre de participant sur site est limité, mais **tous les événements sont filmés et retransmis en direct sur YouTube** permettent à chacun d'y participer : (*liens de connexion activés sur la page <http://cmpaix.eu/fr/semaine-franco-allemande-2020/>*)

Semaine exceptionnelle car bénéficiant d'un très important soutien financier franco-allemand afin de permettre ce format dématérialisé accessible au plus grand nombre, et notamment des fonds du **Ministère allemand des Affaires étrangères, du Fonds Citoyen franco-allemand, de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse.**

Semaine Exceptionnelle aussi par les événements franco-allemands qu'elle abrite et notamment :

- La **Cérémonie officielle de restitution à la France du Tableau de Nicolas ROUSSEAU (lundi 12 octobre à 16h) en présence de Martin SCHULZ**
- La **Cérémonie de remise en place de la stèle indiquant la plantation d'arbres par François Mitterrand et Helmut Kohl le 22 septembre 1984** en présences de **Bernard CAZENEUVE**, ancien Premier Ministre **et Anne TALLINEAU**, Secrétaire Générale de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (**Mardi 13 octobre à 15h00**)

Semaine Exceptionnelle car elle abrite les **journées d'étude des lycéens de la Région Grand Est participant à l'opération Journaliste d'un Jour** offrant ainsi des instants privilégiés de pédagogie et d'implication citoyenne. Plusieurs centaines de lycéens ont préparé cette semaine d'éducation aux médias soutenue par la Région Grand Est et interrogeront les personnalités présentes durant la première heure de chaque Master Class/conférence débat.

L'ensemble du programme détaillé est accessible sur la page internet <http://cmpaix.eu/fr/semaine-franco-allemande-2020/>, page remise à jour régulièrement.

Les médias présents sur site pourront disposer de 8 sorties audio et 8 sorties vidéo pour récupérer l'ensemble des échanges durant les Master Class et conférences débats. Des rencontres presse sont prévues avec chacune des personnalités.

Nous vous remercions de bien vouloir informer votre audience de la possibilité de suivre et participer en live à tous les événements.

Vous êtes cordialement invités à chacune des séquences de la semaine exceptionnelle franco-allemande et européenne du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme

INFORMATION IMPORTANTE RELATIVE AUX CONDITIONS SANITAIRES :

Afin de respecter les conditions sanitaires, le nombre de places est strictement limité : Merci de bien vouloir confirmer vos présences. Port du masque permanent et impératif.

Contact presse : Philippe HANSCH - p.hansch@cmpaix.eu – 06 12 55 54 91

Informations presse à retrouver sur <http://cmpaix.eu/fr/semaine-franco-allemande-2020/>

La semaine franco-allemande et européenne du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme est organisée avec le concours financier des partenaires financiers suivants :



et les partenariats de



**Programme de la semaine exceptionnelle franco-allemande du Centre Mondial de la Paix,
des libertés et des droits de l'Homme
12 au 16 octobre 2020 – Palais Episcopal - Verdun**

Lundi 12 octobre 2020	
Thématique : relations franco allemandes et européennes	
10h-11h30	Master Class et Conférence débat de Bruno LE MAIRE Ministre de l'économie, des finances et de la relance - Co-Président d'honneur du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme
13h30 – 15h30	Master Class et Conférence débat de Martin SCHULZ Ancien Président du Parlement européen - Député du Bundestag - Co-Président d'honneur du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme
16 h 00	Cérémonie officielle de restitution à la France du tableau de Nicolas ROUSSEAU En présence de Martin SCHULZ et Michel JEANNOUTOT Président de la Commission d'Indemnisation des Victimes de Spoliations, Conseiller honoraire à la Cour de cassation
L'ensemble des séquences se déroulent au Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme	

Programme complet : <http://cmpaix.eu/fr/semaine-franco-allemande-2020/>

La semaine franco-allemande et européenne du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme est organisée avec le concours financier des partenaires financiers suivants :



et les partenariats de



**Programme de la semaine exceptionnelle franco-allemande du Centre Mondial de la Paix,
des libertés et des droits de l'Homme
12 au 16 octobre 2020 – Palais Episcopal - Verdun**

Mardi 13 octobre 2020	
Thématique : Terrorisme et vivre ensemble	
10h-12h00	<p>Master Class et Conférence débat de Bernard CAZENEUVE Ancien Premier Ministre Ancien Ministre de l'Intérieur Témoignage de Nicolas HENIN Ancien Journaliste Grand Reporter Ancien otage de DAECH</p>
15H00	<p>Cérémonie de remise en place de la stèle indiquant la plantation d'arbres par François MITTERRAND et Helmut KOHL le 22 septembre 1984 En présence de Bernard CAZENEUVE et Anne TALLINEAU Secrétaire Générale de l'Office Franco-allemand pour le Jeunesse Cette séquence se déroule sur le Champ de Bataille de Verdun à côté de l'Ossuaire de Douaumont <i>Cette séquence est financée par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse</i></p>

Programme complet : <http://cmpaix.eu/fr/semaine-franco-allemande-2020/>

La semaine franco-allemande et européenne du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme est organisée avec le concours financier des partenaires financiers suivants :



et les partenariats de



**Programme de la semaine exceptionnelle franco-allemande du Centre Mondial de la Paix,
des libertés et des droits de l'Homme
12 au 16 octobre 2020 – Palais Episcopal - Verdun**

Jeudi 15 octobre 2020	
Thématique : Gastronomie, Influence et rayonnement international	
10h-11h30	Master Class et Conférence débat de Guillaume GOMEZ Président des Cuisiniers de la République et Christelle BRUA Meilleure pâtissière du monde 2019
14h00	Master Class et Conférence débat de Yves DOUTRIAUX Conseiller d'Etat, ancien Ambassadeur de France auprès de l'OSCE et Représentant permanent adjoint de la France à l'ONU, membre du Comité exécutif de l'AFNU
L'ensemble des séquences se déroulent au Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme	

Programme complet : <http://cmpaix.eu/fr/semaine-franco-allemande-2020/>

La semaine franco-allemande et européenne du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme est organisée avec le concours financier des partenaires financiers suivants :



et les partenariats de



**Programme de la semaine exceptionnelle franco-allemande du Centre Mondial de la Paix,
des libertés et des droits de l'Homme
12 au 16 octobre 2020 – Palais Episcopal - Verdun**

Vendredi 16 octobre 2020	
Thématique : Gastronomie, Influence et rayonnement international	
10h-11h00	<p>Master Class et Conférence débat de Léo CURE Gérant de l'entreprise ACTIVES PRODUCTIONS <i>(activités audiovisuelles et numériques)</i></p> <p>Sur la thématique des nouvelles technologies et de leur opportunité pour un jeune entrepreneur</p>
14h00 – 15h00	<p>Master Class et Conférence débat de Caroline LAMBOLEY Experte en ressources humaines Chasseur de têtes pour les plus grandes entreprises à Luxembourg Fondatrice de Lamboley Executive Search Lauréate du prix « HR manager of the year » en 2013</p> <p>sur la thématique de l'égalité hommes/femmes</p>
<p>L'ensemble des séquences se déroulent au Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme</p>	

Programme complet : <http://cmpaix.eu/fr/semaine-franco-allemande-2020/>

La semaine franco-allemande et européenne du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme est organisée avec le concours financier des partenaires financiers suivants :



et les partenariats de



Les financeurs et partenaires
de la semaine exceptionnelle franco-allemande et européenne
du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme

Le format de cette semaine n'aurait pas été possible sans les importants financements suivants :

	<p align="center">Ministère des Affaires Étrangères de la République Fédérale d'Allemagne</p> <p align="center">Représenté par le Consulat Général d'Allemagne à Strasbourg</p>
	<p align="center">Fonds Citoyen Franco-Allemand</p>
	<p align="center">Office Franco-Allemand pour la Jeunesse</p>



Région Grand Est



Département de Meuse



Ville de Verdun

Et les partenariats suivants :



Association française pour les Nations Unies



Commission d'indemnisation des victimes de Spoliations



Groupe de Presse EBRA



Institut François MITTERRAND



Orange



Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz

Vivre et participer à la semaine franco-allemande et européenne à distance

Mode d'emploi

En raison de la situation sanitaire, la présence sur site est légitimement limitée, et permise uniquement dans le respect d'un protocole sanitaire strict.

**Mais il est possible à tout le monde d'y participer
en direct à distance**

**en se connectant sur YouTube grâce aux liens de
connections accessibles sur la page**

<http://cmpaix.eu/fr/semaine-franco-allemande-2020/>

**Par ailleurs, chacun peut poser des questions aux
intervenants dès à présent en les envoyant à l'adresse**

masterclass@cmpaix.eu

Une sélection de questions sera opérée

L'opération « Journalistes d'un Jour »



Cette opération d'éducation aux médias est organisée par le groupe de presse EBRA avec le concours financier de la région Grand Est et en partenariat avec les Rectorats des Académies de la Région Grand Est.

Cette opération s'adresse aux lycéens de la Région Grand Est et leur permet de comprendre les rouages des médias en devenant eux-mêmes des acteurs éphémères de la presse régionale.

Les lycéens participant à cette opération bénéficient d'une préparation et d'un accompagnement en complément des journées d'études qui leur sont proposées au Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme dans le cadre de la semaine franco-allemande et européenne.

Chaque thématique des journées d'étude permet la confrontation de leur esprit critique et de leur sens de la curiosité intellectuelle inhérente à toute enquête journalistique.

A l'issue de leur accompagnement, des journées d'études, des rencontres avec les journalistes du groupe de presse EBRA, les lycéens sont conduits à rédiger eux-mêmes des articles de presse qui seront publiés dans les colonnes des journaux du groupe de presse EBRA.

Cette dynamique offre à l'opération « Journalistes d'un Jour » une véritable immersion au contact de l'actualité et des thématiques sociétales qui concoure pleinement à leur éducation aux médias.

Dans le cadre de leurs journées d'étude au Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme, les lycéens de l'opération « Journalistes d'un Jour » peuvent interroger les personnalités présentes et bénéficient d'ateliers pédagogiques au sein des expositions du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme. Les lycéens non présents physiquement (*limitation COVID et éloignement géographique*) bénéficient de ces ressources sous format numérique.

Plus d'informations :

<https://www.journaliste-un-jour.com>

Ressources

L'histoire du tableau du peintre Nicolas Rousseau :

Cette œuvre qui représente un paysage a été réalisée par le peintre français Nicolas Rousseau, élève de l'école de Barbizon.

Au printemps 1944, Alfred FORNER était sous-officier dans un bataillon du génie de l'aviation militaire stationné en France durant la Seconde Guerre mondiale, notamment dans les régions de Fécamp et de Saint-Omer. À l'occasion d'une permission accordée pour rendre visite à son épouse et à son fils, Monsieur FORNER reçoit l'ordre de sa hiérarchie d'emporter le tableau de Nicolas ROUSSEAU en vue de la déposer à Berlin. Sur place, à son arrivée à Berlin, l'adresse de dépôt est désormais un champ de ruines. Soucieux de préserver l'intégrité de l'œuvre d'art, Alfred FORNER préserve celle-ci dans son appartement familial,

Le 11 janvier 2019, 75 ans plus tard, Peter FORNER, son fils, contacte l'Ambassade de France avec le message suivant : « *Je suis en possession d'une huile sur toile que mon père, sur ordre de son supérieur, dut emmener à Berlin. Après toutes ces années, je souhaite à présent que cette œuvre retourne à son lieu d'origine.* »

Malgré toutes les recherches effectuées par la Commission d'Indemnisation des Victimes de Spoliations (CIVS) et la Mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945 (ministère de la Culture), l'origine du tableau, le lieu de la spoliation et l'identification des propriétaires légitimes n'ont pu être précisément établies.

Face à cette situation inédite, la CIVS a alors conçu une solution innovante, fondée sur un contrat de dépôt, au terme duquel : l'œuvre sera provisoirement déposée dans les locaux du service berlinois de la CIVS, au sein de l'Ambassade de France à Berlin, en attendant son transfert vers la France.

Particulièrement impliqué dans les relations franco-allemandes et européennes, le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme apparaît comme un lieu idéal qui permettra de présenter le tableau de Nicolas ROUSSEAU au public, afin de faire progresser la recherche sur la provenance du tableau, tout en contribuant à la présentation historique d'un module d'exposition relatif à la Seconde Guerre mondiale.

La Commission d'Indemnisation des Victimes de Spoliations (CIVS)

"100.000 objets et œuvres d'art ainsi que plusieurs millions de livres ont été pillés"

Jean Mattéoli, Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France : rapport général, 2000

Instituée sur recommandation de la mission Mattéoli par le décret n° 99-778 du 10 septembre 1999, la Commission est chargée d'examiner les demandes individuelles présentées par les victimes ou par leurs ayants droit pour la réparation des préjudices consécutifs aux spoliations de biens intervenues du fait des législations antisémites prises, pendant l'Occupation, tant par l'occupant que par les autorités de Vichy. Par un nouveau décret en 2018, la Commission a vu ses compétences étendues dans le domaine des biens culturels.

La Commission, qui n'est pas une juridiction, est chargée d'élaborer et de proposer au Premier ministre des mesures de réparation ou d'indemnisation appropriées. Elle peut émettre toutes recommandations utiles, notamment en matière d'indemnisation. Elle dispose également d'une compétence de médiation.

Réparations

Selon le décret du 10 septembre 1999, les préjudices consécutifs aux spoliations de biens matériels et financiers ouvrent droit à indemnisation ou restitution.

Les préjudices qui ouvrent droit à indemnisation ou restitution sont les suivants :

- Le pillage d'appartement et de logement de refuge
- La spoliation professionnelle et immobilière
- La confiscation des avoirs bancaires et la consignation des polices d'assurance
- Le vol ou la vente forcée de biens culturels mobiliers (dont les œuvres d'art et les objets liturgiques)
- Le versement de frais de passeur lors du franchissement de la ligne de démarcation et des frontières
- La confiscation de valeurs durant l'internement dans un camp

Vingt ans après sa création, la CIVS a examiné près de 30 000 dossiers et recommandé des restitutions et plus de 500 millions d'euros d'indemnisation.

La CIVS est actuellement présidée par M. Michel JEANNOUTOT, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien premier président de cour d'appel

Lien site internet CIVS : <http://www.civs.gouv.fr>

CIVS - 20, avenue de Ségur - TSA 20718 – 75334 PARIS CEDEX 07

Le Geste de Verdun – 22 septembre 1984 – Helmut KOHL et François MITTERRAND

« L'unification de l'Europe est notre objectif commun, auquel nous œuvrons dans l'esprit de la fraternité. »

Helmut Kohl

Le 22 septembre 1984, le Président François Mitterrand et le Chancelier Helmut Kohl ont offert au monde entier une photo devenue iconique de l'amitié entre deux hommes et du rapprochement entre la France et l'Allemagne, indispensable pilier de l'Union Européenne.

Ce geste fort s'est déroulé sur le champ de bataille de Verdun, un lieu symbolique où plus de 120 000 soldats sont encore disparus, ensevelis dans le sol par les terribles bombardements durant les 300 jours de la bataille de Verdun en 1916.

En ce haut lieu de mémoire, les deux chefs d'Etat ont témoigné au monde entier de la capacité de leurs peuples à dépasser le poids de l'histoire et le ressentiment mutuel pour construire un avenir commun tourné vers l'Europe. François Mitterrand et Helmut Kohl ont inscrit l'engagement européen au cœur de leur action politique. Leur volonté commune a abouti aux Accords de Schengen en 1985, à l'Acte Unique de 1986 et au Traité de Maastricht.

Pour François Mitterrand et pour Helmut Kohl, le choix de Verdun est aussi lié à leur propre histoire personnelle ; celle du Chancelier allemand dont le père y a combattu durant la Première Guerre Mondiale, celle de François Mitterrand, combattant blessé et capturé aux environs de Verdun durant la Seconde Guerre Mondiale.

Le programme de la journée du 22 septembre 1984 fut ponctué de séquences symboliques dont :

-La plantation d'arbres par François MITTERRAND et Helmut KOHL, entourés de plusieurs centaines de jeunes français et allemands invités par l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse, témoigne de leur souhait de transmettre aux générations futures cet héritage de refus des nationalismes et de la guerre

-Le geste de Verdun, geste imprévu par lequel François MITTERRAND saisit la main d'Helmut KOHL, est un geste devenu iconique dans le monde entier grâce à Frédéric de la Mure, photographe du Ministère des Affaires Étrangères, seul photographe positionné en face des deux hommes

Malheureusement, le panneau signalant la présence des arbres plantés le 22 septembre 1984 a subi les outrages du temps et a dû être retiré. Ainsi, la remise en place de cette nouvelle stèle contribuera à pérenniser ce message destiné aux visiteurs des prochaines décennies.

**TEMOIGNAGE de Nicolas HENIN, Ancien Journaliste grand Reporter,
Spécialiste du terrorisme, Consultant, Otage de DAECH en 2013/2014
Nicolas HENIN interviendra en vidéo et en video conference en présence de Bernard CAZENEUVE.**

*Des questions pourrons aussi, après la Master Class, lui être adressées par l'intermédiaire de Philippe HANSCH,
Directeur du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme (p.hansch@cempaix.eu)*

Biographie :

Nicolas Hénin, né le 7 novembre 1975 au Mans, est un journaliste français de presse écrite, radio et télévision. Spécialiste du Moyen-Orient, il couvre la guerre d'Irak et la guerre civile syrienne.

Enlevé par l'État islamique le 22 juin 2013 et retenu otage avec trois autres Français, il est libéré le 18 avril 2014. De retour en France, il co-fonde Action Résilience, une organisation d'étude du terrorisme et de prévention de la radicalisation, et milite contre l'incitation à la haine.

Journalisme au Moyen-Orient :

Nicolas Hénin travaille d'abord à l'agence de presse Infomedia, dont il démissionne en novembre 2002 pour rejoindre l'Irak comme pigiste indépendant. Il couvre les mois d'avant-guerre puis l'intégralité de la période du conflit ouvert, notamment pour Radio France. Il couvre les suites du conflit, d'abord de Bagdad où il séjourne jusqu'à septembre 2004, puis d'Amman, où il se replie alors à la demande de la direction de Radio France, à la suite de l'enlèvement de Christian Chesnot et Georges Malbrunot. Il couvre longtemps l'Afrique et le Moyen-Orient pour plusieurs médias francophones, que ce soit en écrit, en radio ou en télévision, dont Le Point, Arte, Radio France, RTBF, RTS, Radio Canada, Marianne et L'Hebdo de Lausanne

Comme chef opérateur images et collaborateur à l'enquête, il contribue au film documentaire « Tonnerre roulant sur Bagdad » réalisé par Jean-Pierre Krief et diffusé sur Arte à l'occasion du dixième anniversaire du déclenchement du conflit.

Il effectue divers reportages sur d'autres crises ou conflits du monde arabe, dont le Soudan, la Somalie et le Yémen, tant comme correspondant de l'hebdomadaire Le Point que pour des reportages télévisés, habituellement produits par l'agence Solas Films et diffusés sur Arte ou d'autres télévisions francophones. Depuis le déclenchement des mouvements dits du « printemps arabe », Nicolas Hénin couvre les événements d'Égypte, de Libye, du Yémen puis de Syrie où il se rend à cinq reprises de 2011 à juin 2013.

Nicolas Hénin a été plusieurs fois nommé au Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre en radio (2004 et 2011), en reportage télévisé (2008) et en presse écrite (2013).

Enlèvement et détention par l'État islamique :

Le 22 juin 2013, Nicolas Hénin est enlevé à Raqqa par l'État islamique en Irak et au Levant. Le photographe Pierre Torrès est également enlevé le même jour. Tenue secrète à la demande des familles, la détention de Nicolas Hénin et Pierre Torrès est rendue publique par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault le 9 octobre 2013. Les autorités françaises font état de preuves de vie recueillies en août et en octobre 2013.

Lors de sa captivité, Nicolas Hénin côtoie d'autres otages, notamment le journaliste américain James Foley et l'humanitaire américaine Kayla Mueller.

Diverses actions de soutien et de mobilisation, coordonnées en particulier par le comité « Otages en Syrie », ont été régulièrement menées pour la libération de Nicolas Hénin et de Pierre Torrès, ainsi que celle de Didier François et Édouard Élias, enlevés le 6 juin. À titre symbolique, l'Institut pratique du journalisme (IPJ) a fait de Nicolas Hénin le parrain de sa 34e promotion. Les quatre otages ont été libérés le 18 avril 2014. Peu d'informations sont rendues publiques sur les conditions de sa captivité. Il révèle toutefois qu'il s'est évadé « trois jours après son enlèvement le 22 juin 2013 et a été repris par ses ravisseurs au bout d'une nuit de fuite ».

Selon l'hebdomadaire allemand Focus, la France a dû verser 18 millions de dollars (environ 13 millions d'euros) pour la libération des quatre journalistes

Travail sur le djihadisme :

En septembre 2014, consécutivement aux révélations du journal Le Monde, Nicolas Hénin confirme que le suspect de la tuerie du Musée juif de Belgique, Mehdi Nemmouche, a été l'un de ses geôliers en Syrie et qu'il a été « maltraité » par celui-ci.

Il a reçu en septembre 2014 le Prix de la Fondation May Chidiac pour le courage en journalisme.

Il publie en mars 2015 Jihad Academy, un essai sur « nos erreurs face à l'État islamique », et Papa Hérison rentrera-t-il à la maison?, un conte pour enfants illustré par son compagnon de captivité Pierre Torres⁸. Lors d'une interview durant l'émission télévisée On n'est pas couché, il critique vivement l'attitude de Barack Obama vis-à-vis de la Syrie.

En 2018, un groupe de réfugiés syriens identifie Kais A., dit Abou Hamza al-Kimawi (« le chimiste »), 35 ans, un terroriste et artificier de l'État islamique infiltré en Allemagne et se faisant passer pour un étudiant en chimie à l'Université de Göttingen; Abou Hamza ayant joué un rôle central dans l'enlèvement de Torres et Hénin en 2013, le groupe prend contact avec eux. Hénin transmet le dossier au Parquet antiterroriste français, à la demande duquel la Police allemande arrête Abou Hamza en vue de son extradition vers la France

Travail sur les réseaux d'influence russes :

En 2016, il publie La France russe, enquête sur les réseaux Poutine, dans lequel il défend l'idée que « les services de renseignement russes consacrent à la France autant de moyens que lors de la Guerre froide », que « comme du temps du Komintern, où l'Union soviétique finançait des 'partis frères', Moscou achète aujourd'hui ses soutiens », et estime que des responsables politiques comme Nicolas Sarkozy, François Fillon, Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen sont « séduits » par le poutinisme. Hénin relate notamment la première entrevue entre Nicolas Sarkozy et Vladimir Poutine, où Poutine aurait brusqué et intimidé Sarkozy au point qu'il en aurait eu l'air ivre pendant la conférence de presse qui avait immédiatement suivi l'entretien, bien que tous deux soient réputés comme ne consommant pratiquement pas d'alcool. Parmi les critiques du livre, Tigrane Yégavian juge qu'Hénin exagère le pouvoir d'influence de Moscou, selon lui modeste en regard du soft power et des réseaux américains, et qualifie de « farfelu » le passage sur l'entretien entre Poutine et Sarkozy; Jean-David Levitte, conseiller de Sarkozy, dément également cette version et invite « ceux qui brodent des romans sur la teneur de ce tête-à-tête à lire le verbatim de cette rencontre. » Nicolas Hénin reste sur sa position, et rappelle que « les observateurs ont considéré que Nicolas Sarkozy avait été le petit télégraphiste de Poutine dans cette affaire », et remarque que Jean-Daniel Levitte évite les sujets de l'état physique de Nicolas Sarkozy lors de la conférence de presse, et de son revirement stratégique en faveur de la Russie après cette rencontre.

Militantisme contre l'apologie du terrorisme et du racisme :

En février 2019, Nicolas Hénin est victime d'une campagne de cyberharcèlement sur Twitter menée par des comptes d'extrême droite. Celle-ci intervient après qu'il a signalé le compte Twitter de Patrick Jardin, père d'une victime des attentats du 13 novembre à Paris, qui avait alors réclamé le 31 janvier que les djihadistes français capturés en Syrie soient fusillés au lieu d'être rapatriés et avait également appelé à la mise à mort de leurs enfants : « Alors tuons aussi leurs enfants, d'ailleurs on devrait commencer par là ». Nicolas Hénin avait alors réagi : « Merci de signaler ce compte à Twitter et Pharos. Avoir perdu son enfant dans des conditions terribles n'est pas une excuse pour déverser un tel torrent de haine ». En réaction, plusieurs comptes Twitter d'extrême droite apportent alors leur soutien à Patrick Jardin et menacent Nicolas Hénin de mort, ainsi que ses enfants. Ce dernier porte alors plainte³⁵.

Il dirige Action Résilience, une société de conseil en contre-terrorisme et déradicalisation

Publications :

- Jihad Academy, Paris, Éditions Fayard, coll. « Documents », 2015, 260 p.
- Papa Hérison rentrera-t-il à la maison?, Flammarion, 2015 (avec Pierre Torres)
- La France russe, enquête sur les réseaux Poutine, Éditions Fayard, 2016, 322 p.
- Haytham, une jeunesse syrienne, Dargaud, 2016 (avec Kyungeun Park)
- Comprendre le terrorisme, Éditions Fayard, 2017, 280 p

Protocole sanitaire
de la semaine exceptionnelle franco-allemande et européenne
du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme

En raison de la situation sanitaire, organiser un tel événement suppose le respect d'un parfait protocole sanitaire pour garantir la sécurité des personnes présentes sur site :

- Port du masque permanent
- Bulle sanitaire permanente de 2 mètres minimum autour des personnalités
- Distanciation permanente dans les salles des master class (jauge réduite à 1/4 des capacités) ; réservation préalable impérative
- Désinfection des mains à toute entrée dans un bâtiment
- Désinfection de tous les espaces et surfaces entre les journées
- Désinfection régulière des toilettes
- Repas en 2 services avec désinfection entre sur 1/8 des capacités et distanciation assurée + matériel à usage unique
- Flux de dépassements uniques et séparés (pas de croisement)
- Conservation des structures de groupes scolaires entre elles sans mélange
- Désinfection systématique des micros
- Aération régulière des locaux
- Désinfection des ouvrages en cas de dédicaces
- Recensement de toutes les personnes présentes : nom et n° de téléphone

Le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme



Situé à Verdun, sur un territoire emblématique de l'histoire et des relations franco-allemandes et européennes, le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme a été créé en 1989 sous la volonté commune de l'État français, de la Région Lorraine, du Département de la Meuse et de la Ville de Verdun. Le Secrétaire Général de l'ONU a soutenu le lancement du projet par sa présence.

Installé dans les prestigieux locaux du Palais Épiscopal de Verdun, le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme poursuit une mission de mise en perspective historique permettant aux touristes et scolaires qui fréquentent le territoire mémoriel de Verdun (*très impacté par la Bataille de Verdun en 1916*) de comprendre comment l'histoire européenne a pu nourrir 3 conflits majeurs et comment, elle a su, après la Seconde Guerre mondiale, tracer une période inédite de paix.

Cette mission s'articule autour d'une programmation où événements et expositions se complètent pour offrir à tous les publics des réponses adaptées et une lecture cohérente de l'Histoire, y compris dans sa dimension liée aux relations internationales contemporaines.

Actuellement engagé dans une nouvelle phase d'excellence dédiée aux relations franco-allemandes et européennes, le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme formalise 2 grands parcours d'exposition : L'Europe en guerre de 843 à 1945 et Drôles de Paix de 1945 à aujourd'hui.

La mise en place du parcours L'Europe en guerre s'appuie sur de nombreux objets offerts au Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme dans le cadre d'une collecte historique qu'il mène auprès du grand public pour compléter les pièces qui seront exposées dans le cadre de ses partenariats avec les grandes institutions muséales européennes.

Au sein de ce parcours, la dimension relative à la Seconde Guerre mondiale s'appuiera sur plusieurs messages dont la montée du fascisme, les résistances européennes et la Libération. Le tableau du peintre Nicolas Rousseau sera ainsi placé aux côtés d'autres pièces remarquables illustrant la fin de la Seconde Guerre Mondiale, dont le drapeau de la Luftwaffe décrochée lors de la libération du Sénat, et mis à disposition du Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme par le Sénat.

Le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme est une association loi 1901 présidée par le Sénateur et ancien-ministre Gérard LONGUET. Sous l'impulsion de son Co-Président d'Honneur, Martin SCHULZ, le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme a pour vocation d'être reconnu à court terme comme lieu incontournable de la revitalisation des relations franco-allemandes souhaitées par le Traité d'Aix-la-Chapelle en 2019. Le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme a reçu le Prix du Citoyen européen décerné par le Parlement européen en 2018. Son directeur est lauréat du Prix de l'amitié franco-allemande en 2015. Le Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme est dépositaire, pour sa programmation dédiée aux relations internationales, des collections de cadeaux présidentiels offerts aux Présidents Giscard, Sarkozy, Hollande et Macron. En septembre 2020, Bruno LE MAIRE devient son second Co-Président d'honneur.

Ouvert tous les jours de 10h à 18h – www.cmpaix.eu